

## ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE.

**11 janvier.** — Le Roi ouvre les Chambres avec le cérémonial accoutumé.

**Janvier.** — Des troubles ayant pour cause l'augmentation croissante du prix des grains, éclatent sur plusieurs points de la France et notamment à Buzançais (Indre), où des scènes sanglantes ont lieu.

**3 mars.** — Mort de la célèbre comédienne M<sup>lle</sup> Mars.

**15 avril.** — *Bou Maza*, aventurier arabe, qui exerçait une influence dangereuse sur les populations fanatiques de l'Algérie, se rend au colonel Saint-Arnaud. Bou Maza est arrivé en France le 24 avril.

**5 mai.** — Les corps des Maréchaux Bertrand et Duroc sont déposés aux Invalides pour être placés à côté du tombeau de l'Empereur.

**15 mai.** — Le grand agitateur, Daniel O'Connell, meurt à Gènes, où il s'était rendu pour rétablir sa santé gravement altérée. Ses restes ont traversé Paris le 22 juillet suivant. Daniel O'Connell, le plus jeune des fils de l'illustre Irlandais, et le R. docteur Miley accompagnaient le corps du Libérateur.

**3 juin.** — Le Prince de Joinville, commandant l'escadre de la Méditerranée, fait rendre les derniers devoirs aux restes des prisonniers français de Baylen, morts de misère sur le rocher de Cabrera, et dont les ossements étaient restés sans sépulture.

**26 juin.** — La chambre des Pairs ordonne la mise en accusation de MM. Cubières, Parmentier, Pellaprat et Teste, les trois premiers pour tentative de corruption, et le dernier pour prévarication dans l'exercice de ses fonctions.

Les débats de cette grave affaire ont commencé le 10 juillet, et le 17 du même mois, la Cour, après en avoir délibéré dans ses séances des 14, 15, 16 et 17, a condamné :

J.-B. Teste, à verser la somme de 94,000 fr. dans la caisse des hospices de la ville de Paris; à la peine de la dégradation civique; à 94,000 fr. d'amende et à trois années d'emprisonnement.

Despans-Cubières à la peine de la dégradation civique et à 10,000 fr. d'amende;

Parmentier à la peine de la dégradation civique et à 10,000 francs d'amende.

L'accusé Pellaprat, qui s'était dérobé par fuite aux poursuites dirigées contre lui, s'étant constitué depuis prisonnier, la Cour des Pairs s'est réunie, le 23 juillet, pour le juger, et, par son arrêt dudit mois, elle l'a condamné à la dégradation civique et à 10,000 d'amende.

**Août.** — S. S. Pie IX ouvre une ère nouvelle aux peuples de l'Italie, en réformant les institutions politiques des Etats-Romains. — Son exemple est suivi par le Grand-Duc de Toscane et par le Roi de Sardaigne. — Grandes agitations dans le reste de l'Italie et révolte en Sicile. Les Autrichiens occupent la citadelle de Ferrare, qu'ils sont ensuite obligés d'abandonner sur la protestation du cardinal, gouverneur de la légation.

14 septembre. — Mort de M. le maréchal Oudinot, duc de Reggio, gouverneur général des Invalides.

4 octobre. — Mort de Henri-Léopold-Philippe-Marie d'Orléans, duc de Guise, second fils de S. A. R. le duc d'Aumale; le jeune prince est né le 11 septembre précédent. Ses restes ont été inhumés le 12 octobre dans la chapelle funéraire de Dreux.

24 octobre, Suisse. — Arrêté de la Diète portant levée de 50,000 hommes, sous le commandement du général Dufour, pour obliger les 7 cantons, dits du *Sonderbund*, à obéir à sa décision du 20 juillet précédent, relative à la dissolution de la ligue formée entre eux. — 14 novembre, capitulation de Fribourg. — 24 novembre, capitulation de Lucerne. — Dissolution du *Sonderbund*.

2 novembre. — M. le comte Bresson, ambassadeur de France auprès du roi des Deux-Siciles, s'est coupé la gorge avec un rasoir. Mme la comtesse Bresson est arrivée à Paris le 17 novembre, ramenant les restes de son mari.

4 novembre. — Départ de Mme la duchesse d'Aumale pour se rendre en Algérie. La princesse, accompagnée de son fils le prince de Condé, s'est embarquée sur la frégate à vapeur l'*Albatros*, afin de rejoindre S. A. R. le duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie.

24 novembre. — La Chambre des Pairs et la Chambre des Députés sont convoquées pour le 28 décembre.

*Belles actions.* — Par décision du 9 août 1846, parvenue à la Préfecture le 30 décembre de la même année, après l'impression de l'Annuaire de 1846, M. le Ministre de l'Intérieur a décerné au nom du Roi, des médailles d'honneur en argent, savoir :

1<sup>o</sup> A Perreau (Jean-Baptiste) cultivateur, Ravin (Célestin) et Guillaume (Jean-Louis), domiciliés à Augy, pour le courage et le dévouement dont ils ont fait preuve lors de l'inondation de 1836.

Ils ont reçu, en outre, une médaille, petit module, pour être portée à la boutonnière.

2<sup>o</sup> Au sieur Hanck (Martin), demeurant à Vincelles, pour avoir sauvé un enfant qui se noyait dans l'Yonne.

3<sup>o</sup> Au sieur Duru, écluseur du canal du Nivernais, pour avoir retiré, au péril de sa vie, un homme qui se noyait dans le canal.

— Par décision du 5 octobre 1847, ont été décernées au nom du Roi,

1<sup>o</sup> Au sieur Arnaud Hilaire, ancien militaire, demeurant à Thury, une médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe, pour avoir exposé ses jours dans plusieurs incendies.

2<sup>o</sup> Au sieur Collin, desservant à Quincerot, une médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe pour avoir par son courage et son intrépidité réussi à arrêter les progrès d'un incendie qui avait éclaté à Quincerot.